

EXPERTISE COMPTABLE

CONSEIL & STRATÉGIE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAS FRANCABE FINANCES

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations entité

Raison sociale : **SAS FRANCABE FINANCES**

Adresse : **21 avenue Gustave Eiffel
33370 SALLEBOEUF**

Activité : **Revêtement sols et murs**

Exercice N : **du 01/01/2025 au 31/12/2025 (12 mois)**

Exercice N-1 : **du 01/01/2024 au 31/12/2024 (12 mois)**

Date de fin de travaux : **22/01/2026**

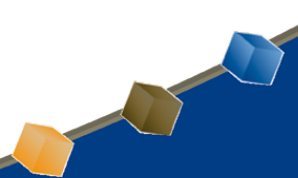
Informations cabinet

Intervenants > Collaborateur : **AMRANI SOUHLI ISMAIL**

> Expert signataire : **REYNE CHRISTOPHE**

Bureau : **COCERTO AQUITAINE**

ATTESTATION



Attestation

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS FRANCABE FINANCES

21 avenue Gustave Eiffel

33370 SALLEBOEUF

pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du 11/10/2011, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan	28 444 €
- chiffre d'affaires	0 €
- résultat net comptable	-152 327 €

VILLENAVE D'ORNON, le 22/01/2026

Société d'Expertise Comptable

COCERTO AQUITAINE

L'Expert Comptable Associé

REYNE CHRISTOPHE



BILAN



	Brut	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'Etablissement (II)				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, av. et acompt.				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outils ind.				
Autres immobilisations corporelles	3 997,37	3 997,37		369,88
Immobilisations corporelles en cours, av. et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				155 540,68
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)	3 997,37	3 997,37		155 910,56
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres créances	28 444,16		28 444,16	1 438,68
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				12 416,98
Total de l'actif circulant (IV)	28 444,16		28 444,16	13 855,66
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I À VII)	32 441,53	3 997,37	28 444,16	169 766,22
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			28 444,16	1 438,68

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	80 000,00	80 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	8 000,00	8 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 155,28	113 420,66
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-152 326,60	-108 265,38
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	-59 171,32	93 155,28
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	37 000,00	37 000,00
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)	37 000,00	37 000,00
Dettes :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		35,91
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 379,40	1 230,53
Dettes fiscales et sociales		690,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 236,08	37 654,50
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)	50 615,48	39 610,94
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	28 444,16	169 766,22
(1) Dont à moins d'un an	50 615,48	39 610,94
(2) Dont emprunts participatifs		

DÉTAIL DE L'ACTIF

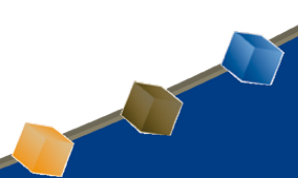
	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Ecart	% Variat.
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
215400 : MATERIEL INDUSTRIEL		649,92	-649,92	-100,00
218200 : MATERIEL DE TRANSPORT		9 986,67	-9 986,67	-100,00
218300 : MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	3 997,37	3 997,37		0,00
TOTAL	3 997,37	14 633,96	-10 636,59	-72,68
AMORT. PROV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
281540 : AMORT. MATERIEL INDUSTRIEL		649,92	-649,92	-100,00
281820 : AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT		9 986,67	-9 986,67	-100,00
281830 : AMORT. MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	3 997,37	3 627,49	369,88	10,20
TOTAL	3 997,37	14 264,08	-10 266,71	-71,98
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
261000 : TITRES DE PARTICIPATIONS O TI PRINCE		4 500,00	-4 500,00	-100,00
267100 : CREANCES O TI PRINCE		155 540,68	-155 540,68	-100,00
TOTAL		160 040,68	-160 040,68	-100,00
PROV. DEPREC. IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
296100 : DEPRECIATION TITRES DE PARTICIPATION		4 500,00	-4 500,00	-100,00
TOTAL		4 500,00	-4 500,00	-100,00
AUTRES CREANCES				
445670 : CREDIT DE TVA A REPORTER		431,00	-431,00	-100,00
462100 : SMAILIA WALID	28 444,16		28 444,16	NS
467200 : MAGABYO		1 007,68	-1 007,68	-100,00
TOTAL	28 444,16	1 438,68	27 005,48	NS
DISPONIBILITES				
512100 : BANQUE CIC		12 416,98	-12 416,98	-100,00
TOTAL		12 416,98	-12 416,98	-100,00

DÉTAIL DU PASSIF

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Ecart	% Variat.
CAPITAUX ET RESERVES				
101300 : CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	80 000,00	80 000,00		0,00
106100 : RESERVE LEGALE	8 000,00	8 000,00		0,00
106800 : AUTRES RESERVES	5 155,28	113 420,66	-108 265,38	-95,45
TOTAL	93 155,28	201 420,66	-108 265,38	-53,75
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
151000 : PROVISIONS POUR RISQUES	37 000,00	37 000,00		0,00
TOTAL	37 000,00	37 000,00		0,00
EMPRUNTS-DETTES PRES ETAB. DE CREDIT				
518600 : AGIOS A PAYER		35,91	-35,91	-100,00
TOTAL		35,91	-35,91	-100,00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100 : COMPTE COLLECTIF FOURNISSEURS	3 888,36	218,03	3 670,33	NS
408100 : FOURN FACTURES NON PARVENUES.	491,04	1 012,50	-521,46	-51,50
TOTAL	4 379,40	1 230,53	3 148,87	255,90
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
445800 : TVA A REGULARISER		690,00	-690,00	-100,00
TOTAL		690,00	-690,00	-100,00
AUTRES DETTES				
455200 : C/C MUCIGNATO FREDERIC	40 965,14	32 383,56	8 581,58	26,50
467400 : CLIENTS A REMBOURSER		5 270,94	-5 270,94	-100,00
468400 : CLIENTS A REMBOURSER	5 270,94		5 270,94	NS
TOTAL	46 236,08	37 654,50	8 581,58	22,79



COMPTE DE RÉSULTAT



	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions (1)		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	120 501,00	
Autres produits		57,25
Total des produits d'exploitation (I)	120 501,00	57,25
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (2)	6 695,80	4 988,17
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 254,00	2 254,00
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	369,85	748,98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	124 500,00	
Autres charges	1,03	5 733,91
Total des charges d'exploitation (II)	129 312,68	13 725,06
(1) Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
(2) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 811,68	-13 667,81

	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
1. REPORT RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 811,68	-13 667,81
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions	4 500,00	
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	4 500,00	
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 500,00
Intérêts et charges assimilées (4)	148 014,92	97,57
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	148 014,92	4 597,57
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-143 514,92	-4 597,57
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-152 326,60	-18 265,38
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		90 000,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-90 000,00
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	125 001,00	57,25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	277 327,60	108 322,63
BENEFICE OU PERTE	-152 326,60	-108 265,38
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

DÉTAIL DES PRODUITS

	Au 31/12/2025	% N	Au 31/12/2024	% N-1	Ecart	% Variat.
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS						
757200 : PRODUITS DE CESSION IMMOS CORPORELLES	500,00	NS		NS	500,00	NS
757600 : PRODUITS DE CESSION IMMOS FINANCIERES	120 001,00	NS		NS	120 001,00	NS
TOTAL	120 501,00	NS		NS	120 501,00	NS
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
758000 : PRODUITS DIV.GESTION COURANTE		NS	57,25	NS	-57,25	-100,00
TOTAL		NS	57,25	NS	-57,25	-100,00
PRODUITS FINANCIERS						
786620 : REPRISE S/ PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 500,00	NS		NS	4 500,00	NS
TOTAL	4 500,00	NS		NS	4 500,00	NS



DÉTAIL DES ACHATS ET FRAIS

	Au 31/12/2025	% N	Au 31/12/2024	% N-1	Ecart	% Variat.
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
613500 : LOCATIONS MOBILIERES		NS	5,98	NS	-5,98	-100,00
622600 : HONORAIRES COMPTABLES	3 247,20	NS	4 414,49	NS	-1 167,29	-26,44
622620 : AUTRES HONORAIRES	3 060,00	NS		NS	3 060,00	NS
622700 : FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	54,18	NS	63,32	NS	-9,14	-14,43
623102 : GOOGLE PUB INTRA		NS	3,98	NS	-3,98	-100,00
627000 : SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	334,42	NS	500,40	NS	-165,98	-33,17
TOTAL	6 695,80	NS	4 988,17	NS	1 707,63	34,23
IMPOTS ET TAXES						
635112 : COT.FONCIERE DES ENTREPRISES	-2 254,00	NS	2 254,00	NS	-4 508,00	-200,00
TOTAL	-2 254,00	NS	2 254,00	NS	-4 508,00	-200,00
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES						
657600 : VAL. COMPTABLE DES EL. D'ACTIF CEDES	124 500,00	NS		NS	124 500,00	NS
TOTAL	124 500,00	NS		NS	124 500,00	NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
654400 : PERTE S/ CREANCES IRRECOUVRABLES		NS	5 733,51	NS	-5 733,51	-100,00
658000 : CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1,03	NS	0,40	NS	0,63	157,50
TOTAL	1,03	NS	5 733,91	NS	-5 732,88	-99,98
CHARGES FINANCIERES						
661600 : AGIOS DECOUVERT	34,00	NS	97,57	NS	-63,57	-65,15
664000 : PERTES SUR CREANCES LIEES A DES PARTICIP	147 980,92	NS		NS	147 980,92	NS
TOTAL	148 014,92	NS	97,57	NS	147 917,35	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
671800 : AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		NS	90 000,00	NS	-90 000,00	-100,00
TOTAL		NS	90 000,00	NS	-90 000,00	-100,00

	Au 31/12/2025	% N	Au 31/12/2024	% N-1	Ecart	% Variat.
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
681120 : DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	369,85	NS	748,98	NS	-379,13	-50,62
686620 : PROV POUR DEPRECIATION TITRES		NS	4 500,00	NS	-4 500,00	-100,00
TOTAL	369,85	NS	5 248,98	NS	-4 879,13	-92,95



ANNEXE



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

La société FRANCABE FINANCES a cédé l'intégralité des titres de participations détenus de la SAS Ô TI PRINCE le 17/07/2025, pour la valeur de 1 €.

En complément de cette opération, la société FRANCABE a cédé une partie de sa créance détenue sur Ô TI PRINCE, pour une valeur de 120 000 €, au nouveau propriétaire des titres, Monsieur SMAILIA Walid. Un premier versement a eu lieu le 23/07/2025 pour un montant de 90 000 €. Le solde sera payé à travers un crédit-vendeur accordé à M. SMAILIA.

Le reliquat de la créance due sur Ô TI PRINCE a fait l'objet d'un abandon de compte courant définitif, pour une valeur de 147 980.92 €.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation. Ils ont été établis conformément aux règles comptables suivant les prescriptions du règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général mis à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes, notamment le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.2 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 633,96		10 636,59	3 997,37
Immobilisations financières	160 040,68		160 040,68	
TOTAL	174 674,64		170 677,27	3 997,37

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 264,08	369,85	10 636,59	3 997,37
TOTAL	14 264,08	369,85	10 636,59	3 997,37

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 444,16 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	28 444,16	28 444,16	
Groupe			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	28 444,16	28 444,16	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 1 000 actions / parts sociales, d'une valeur de 80,00 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2024 avant résultat		201 420,66
Résultat de l'exercice précédent (2024)	-108 265,38	
- distribution dividendes		
Montant à affecter aux capitaux propres	-108 265,38	
- réserve légale		
- autres réserves		-108 265,38
- report à nouveau		
Autres mouvements des capitaux propres		
- primes d'émission, de fusion		
- augmentation du capital		
- autres (à détailler)		
- variation des subventions d'investissement		
- variation des provisions réglementées		
Montant des capitaux propres au 31/12/2025 avant résultat		93 155,28
- résultat de l'exercice		-152 326,60
Montant des capitaux propres au 31/12/2025 après résultat		-59 171,32

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 50 615,48 €. Il ne comprend pas de dettes financières.

3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	31/12/2025
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges risque client /	37 000,00				37 000,00
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des					
Provisions pour gros entretiens et grandes					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur					
Autres provisions pour charges					
TOTAL	37 000,00				37 000,00

3.2.4 - Charges à payer

FOURN FACTURES NON PARVENUES.

491,04

CLIENTS A REMBOURSER

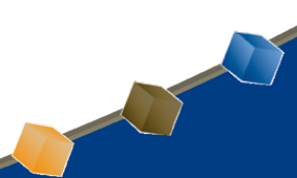
5 270,94

TOTAL

5 761,98



BILAN FISCAL



Formulaire obligatoire (art.223 du code général des impôts)			IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			N° 2065-SD 2025					
Exercice ouvert le		01/01/2025		et clos le		31/12/2025		Régime simplifié d'imposition		☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe							☐	Régime réel normal		☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							☐				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société :						Adresse du siège social :					
FRANCABE FINANCES											
SIRET		534 493 911 00018									
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :					
21 avenue Gustave Eiffel 33370 SALLEBOEUF											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
							SIRET				
B ACTIVITE											
Activités exercées : Revêtement sols et murs							Si vous avez changé d'activité, cocher la case				☐
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal					Déficit		4 347
Bénéfice imposable à 15 %							Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables au taux de 19%				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%							
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Autres dispositifs			☐
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A		☐		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies			☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux à 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				dans le secteur productif, art. 244 quater W (cocher la case)							☐
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?										Oui	
Si oui, indication du logiciel utilisé										Plume	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :					
SAS COCERTO AQUITAINE, 363 Chemin de Leysotte, 33140 VILLENAVE D'ORNON Tél : 0556520404											
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:						Identité du déclarant:					
						Date : 22/01/2026 Lieu : SALLEBOEUF					
						Signature : Qualité et nom du signataire : F. MUCIGNATO / Président					
Examen de conformité fiscale (ECF)						prestataire :					

I RÉPARTITIONS DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS												
Montant global brut des distributions (1)			payées par la société elle-même			a		Payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaires (s) (2)								c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par des personnes interposées								d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e				
								f				
								g				
								h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du l'article 158 du CGI (4)								i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% Prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j				
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.			Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit									
				Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :							
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.									
	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements								
1			2	3	4	5	6	7	8			
K DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION												
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES ALONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %								
							0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
				MVLt Imputée sur les PVLt de l'exercice								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLt réaliser au cours de l'exercice								
				MVLt restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)												
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES			Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12			
Adresse de l'entreprise : 21 avenue Gustave Eiffel 33370 SALLEBOEUF			Durée de l'exercice précédent * : 12			
Numéro SIRET * 534 493 911 00018			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, 31/12/2025		Exercice N-1 clos le, 31/12/2024	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
					Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fond commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 997	370
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		155 541
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	Total (II)		BJ	BK	3 997	155 911
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	28 444	1 439
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		12 417
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI			
Total (III)		CJ	CK	28 444	13 856	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif (VI)		CN				
Total général (I à VI)		CO	1A	3 997	28 444	169 766
Renvoi : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :80.000.....)					DA	80 000	80 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence			EK	)	DC			
	Réserve légale (3)					DD	8 000	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours			B1	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	5 155	113 421	
	Report à nouveau					DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	-152 327	-108 265	
	Subventions d'investissement					DJ			
	Provisions réglementées *					DK			
	TOTAL (I)					DL	-59 171	93 155	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
Avances conditionnées					DN				
TOTAL (II)					DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	37 000	37 000	
	Provisions pour charges					DQ			
	TOTAL (III)					DR	37 000	37 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS			
	Autres emprunts obligataires					DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU		36	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	4 379	1 231	
	Dettes fiscales et sociales					DY		690	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ			
	Autres dettes					EA	46 236	37 654	
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB			
	TOTAL (IV)					EC	50 615	39 611	
	Ecarts de conversion passif * (V)					ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	28 444	169 766	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
			Écart de réévaluation libre			1D			
			Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	50 615	39 611	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		36		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES Néant ☐ *

				Exercice N				Exercice (N-1)				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF				
				FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL				
	Production stockée *							FM				
	Production immobilisée *							FN				
	Subventions d'exploitation							FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP				
	Autres produits (1) (11)							FQ	120 501	57		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	120 501	57		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS				
	Variation de stock (marchandises) *							FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	6 696	4 988		
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	-2 254	2 254		
	Salaires et traitements *							FY				
	Charges sociales (10)							FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements * (14)				GA	370	749		
				- dotations aux provisions *				GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	124 501	5 734		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	129 313	13 725		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-8 812	-13 668		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	4 500			
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
	Total des produits financiers (V)							GP	4 500			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ		4 500		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	148 015	98		
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
	Total des charges financières (VI)							GU	148 015	4 598		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-143 515	-4 598			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	-152 327	-18 265			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCAE FINANCES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			90 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			90 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			-90 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	125 001		57
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	277 328		108 323
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-152 327		-108 265
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	RC			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A3			
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	A4			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	HS			
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	650	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	9 987	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	3 997	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	14 634	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	160 041	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	160 041	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	174 675	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste	par cessions à destiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1	2	3		4			
INCOPI.	Frais d'établissement et de dvp	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	650	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP	9 987	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 997	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	10 637	NH	3 997	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX	160 041	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G			
TOTAL IV		13		NJ	160 041	NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	170 677	ØL	3 997	ØM			

**TABLEAU DES ECARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES****2025**
DGFIP N°2054 bis

Exercice N, clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1. Concessions, brevets, et droits similaires						
2. Fonds commercial						
3. Terrains						
4. Constructions						
5. Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6. Autres immobilisations corporelles						
7. Immobilisations en cours						
8. Participations						
9. Autres titres immobilisés						
10. TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du Code général des impôts et figurant à l'actif de l'exploitation au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans une colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seuls entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH					
TOTAL I		RK		RM		RN		RO					
Terrains		PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	650	QA		QB	650	QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport	QH	9 987	QI		QJ	9 987	QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 627	QM	370	QN		QO	3 997				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
TOTAL II		QU	14 264	QV	370	QW	10 637	QX	3 997				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	14 264	ØP	370	ØQ	10 637	ØR	3 997				

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvements nets amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agencements et aménagements des constructions	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Install. générales, agencements et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récupérables et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW - NY)				NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	37 000	4B		4C		4D	37 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	37 000	TV		TW		TX	37 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6	4 500	Ø7		Ø8	4 500	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 500	TY		TZ	4 500	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	41 500	UB		UC	4 500	UD	37 000
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH	4 500				
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxes sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	28 444		28 444						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	28 444	VU	28 444	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 379		4 379						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	40 965		40 965						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 271		5 271						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	50 615	VZ	50 615						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés										WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non			WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf.			XX					
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis)*			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XW		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										XY		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %						I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN 4 499			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										W			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ 147 981				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I		WR 152 480	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 152 327	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxés, et réintégrés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU 4 500			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(			quote part des frais et charges, à déduire des produits nets de participations			2A	) XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										WW		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										XB		
	Majoration d'amortissement *										I6		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles art. 44 sexies		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	WZ			
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS		
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA				
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD	XG				
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 156 827	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)								XI					
déficit (II moins I)											XJ 4 347		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN			XO 4 347		

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédents (1)				K4	166 194
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	166 194
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	4 347
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	170 540
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
Reprise de provision pour dépréciation des titres de participation			9D		9E 4 500
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN		YO 4 500
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES														Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pr lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserve légale		ZB						
							{ - Autres réserves		ZD	-108 265							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-108 265		Dividendes		ZE								
							Autres répartitions		ZF								
	Prélèvement sur les réserves			ØE			Report à nouveau		ZG								
TOTAL I			ØF	-108 265	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II							ZH	-108 265				
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		)	YQ		xv							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS									
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT									
		- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens prix en location pour une durée > 6 mois				J8		)	XQ		6						
		- Personnel extérieur à l'entreprise							YU								
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	6 361	4 478						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	334	504							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n°2052							ZJ	6 696	4 988							
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW		2 254						
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques				ZS		)	9Z	-2 254									
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n°2052							YX	-2 254	2 254								
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024) *							ØB									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%							
	- numéro de centre de gestion agréé*		XP	0 0 1 0 1 0 1 0 1 0	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR	0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG									
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0 %	JL								
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0 %	JO								
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère			JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES Néant ☐ *

I - Immobilisations *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1	APPAREIL NIKON 20/09/2014	650		650		
2	REMORQUE 233*132 23/07/2013	752		752		
3	PEUGEOT PARTNER 16/04/2014	9 235		9 235		
4	TITRES DE PARTICIPATION OTI PR 20/01/2023	4 500				4 500
5	CREANCE OTI PRINCE 20/01/2023	120 000				120 000

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente *		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	COURT TERME	LONG TERME			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3	500	500	500				
4	1	-4 499				-4 499	
5	120 000						
II - Autres éléments	6	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	7	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	8	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	9	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	10	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	11	Dotation de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	12	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 12 de la colonne (9))			500			-4 499	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 12 de la colonne (10))			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES

Néant ☒ *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,80 % ☒ .☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenuGains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) * ☒.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ☒		Moins-values à 12,80 % ☒	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ☒	Solde des moins-values à 12,80 % ☒
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ☒		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ☒	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 ☒
		À 19%, 16,5% (1) ou à 15% ☒	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ☒	À 15 % ou à 16,5 % (1) ☒		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCABE FINANCES

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		Donnant lieu à complément d'impôt ③	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Exercice ouvert le :01/01/2025..... et clos le :31/12/2025..... Durée de l'exercice en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	
- Dont apprentis	YF	
- Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	
---	----	--

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la	EV						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX			
Période de référence			GY		GZ		
Date de cessation					HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS 31/12/2025

N° SIRET

5 3 4 4 9 3 9 1 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FRANCABE FINANCES

ADRESSE (voie) 21 avenue Gustave Eiffel

CODE POSTAL 33370 VILLE SALLEBOEUF

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	2	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Néant

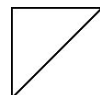
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille / Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille / Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS 31/12/2025

N° SIRET

5 3 4 4 9 3 9 1 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FRANCAE FINANCES

ADRESSE (voie)

21 avenue Gustave Eiffel

CODE POSTAL

33370

VILLE

SALLEBOEUF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Néant

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032.



33 - Bordeaux
Tél. : 05.56.52.04.04

44 - Nantes Est
Tél. : 02.40.68.20.20

85 - La Roche-sur-Yon
Tél. : 02.51.37.44.17

33 - Biganos
Tél. : 05.56.52.04.04

44 - Nantes Ouest
Tél. : 02.40.68.20.20

85 - Challans
Tél. : 02.51.37.44.17

35 - Cesson-Sévigné
Tél. : 02.99.83.87.88

44 - Châteaubriant
Tél. : 02.40.68.20.20

85 - Montaigu
Tél. : 02.51.94.06.59

35 - Rennes
Tél. : 02.99.63.60.04

44 - Clisson
Tél. : 02.40.68.20.20

85 - Les Sables d'Olonne
Tél. : 02.51.37.44.17

44 - Saint-Nazaire
Tél. : 02.72.00.44.44

75 - Paris
Tél. : 01.44.15.91.14

85 - Luçon
Tél. : 02.51.56.12.44

44 - Guérande
Tél. : 02.72.00.44.44